

## LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN

Clara RAMIANDRISOA

Sur la côte sud-ouest de Madagascar, à environ 30 km au sud de Toliara, la baie de Saint-Augustin est limitée par les coordonnées géographiques nationales : nord = 289,7 ; sud = 267,4 ; est = 126,8 ; ouest = 110,3.

Elle associe des côtes basses à plages de sable et cordons littoraux à des côtes élevées à falaise. Ces côtes offrent des possibilités de pêche remarquables : faune récifale, villages à l'abri des récifs. C'est ainsi qu'une communauté de pêcheurs y a largement prospéré : Sarodrano, Saint-Augustin, Soalara, Anakao. Le fleuve Onilahy, cours d'eau perenne qui apparaît comme une véritable oasis dans cette région, favorise les activités agricoles et pastorales, notamment dans la basse vallée.

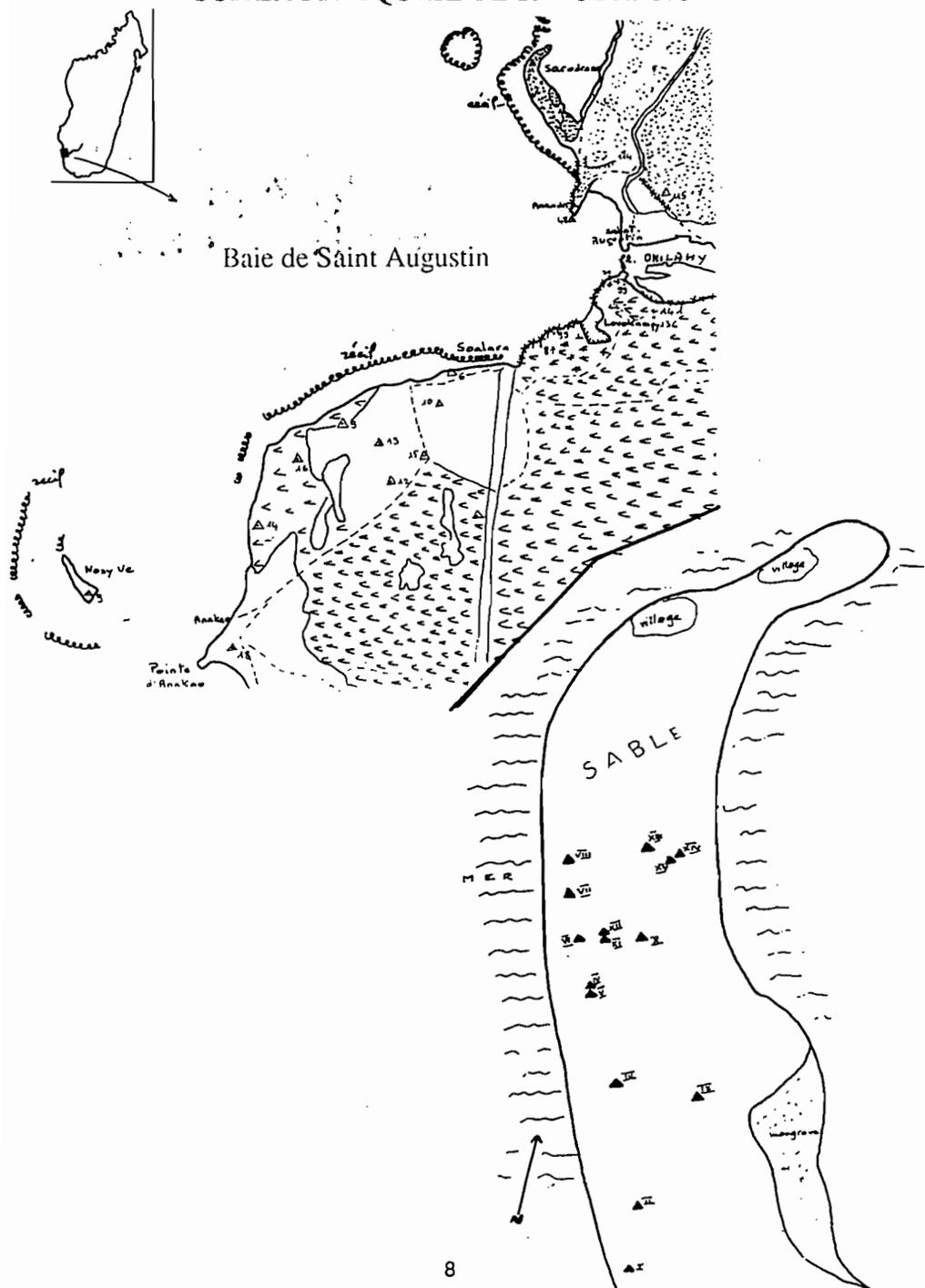
La baie de Saint-Augustin fut un centre de relâche particulièrement important dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces contacts fréquents, plus ou moins permanents, ont constitué les principales sources d'information sur la région: contributions écrites par les étrangers, sources orales par les autochtones. Notre souci était alors de compléter ces informations, parfois imprécises ou contradictoires, par une étude archéologique approfondie.

Ainsi, après une reconnaissance du terrain, une véritable prospection a été entreprise pour tenter de localiser tous les sites de la région. Un essai de classement des sites a ensuite été tenté: relevés topographiques, sondages, fouille de sauvetage, fouille systématique.

### ETAT ACTUEL DES RECHERCHES

A partir des trois sources évoquées (écrites, orales, archéologiques) et dans une perspective critique, nous avons essayé de classer tous les sites de la baie de Saint-Augustin. Leur nature, leur période de fréquentation ou d'occupation ainsi que

# PLAN DE LOCALISATION DES SITES SUR LA PRESQU'ILE DE SARODRANO



leurs "occupants" ont ainsi déterminé l'importance des travaux effectués ou à effectuer. Ces sites sont classés en 6 catégories.

## 1 - LES SITES PRÉSUMÉS

- Le "Cimetière des Français" : mentionné à plusieurs reprises par les documents écrits(1), il a été le lieu de sépulture de quelque 300 Anglais, 40 Français et de Hollandais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et se trouverait à Saint-Augustin ou à Soalara. Cette imprécision ne nous a pas permis de le localiser malgré la prospection intensive effectuée sur le terrain ;

- Le fort anglais : toujours mentionné par les sources écrites (2), ce site se trouverait à Soalara et aurait été occupé par 500 personnes environ, vers la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce site est noté sur plusieurs cartes anciennes de la baie, sans pour cela nous donner des indications précises sur sa localisation. Aucune trace n'a pu être relevée ;

- Le fort français de Saint-Augustin : selon les sources orales (3), ce site aurait été occupé par des Français et un Sénégalais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ;

- Des ossements éparpillés, cités par les sources orales, se trouveraient à Anakao, bien avant l'arrivée des premiers étrangers dans la région, c'est-à-dire avant la fin du XVI<sup>e</sup>.

## 2 - LES SITES VISITÉS

- "Anandria", une avancée de falaise séparant Sarodrano de Saint-Augustin serait, d'après les sources orales(4), le lieu d'habitat des *kokondrano* (génie de l'eau) bien avant le début du peuplement de la région. En outre, ce site a aussi servi de point de repère aux navigateurs étrangers fréquentant la baie, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il apparaît dès les premières cartes de la région, sous différentes dénominations suivant les auteurs et l'époque (5). Aucune trace d'occupation n'est visible en surface ;

- La grotte *lakaton'i Segeny* (6). Plusieurs fois mentionné par les sources orales, ce site serait le lieu de fuite ou de refuge des habitants de la baie, à l'approche des navigateurs étrangers du XVI<sup>e</sup> siècle. Il aurait ensuite servi, notamment vers la fin du XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle, aux missionnaires étrangers. Actuellement, il sert de lieu de culte traditionnel et de rituel. C'est la plus grande des cavités naturelles qui se trouvent le long de la falaise surplombant Saint-Augustin ;

---

1) Froidevaux, H., p.27; Mémoires de la Congrégation de la Mission, 1866, p.32; Ronçière, Ch., 1913, p.43.

2) Deschamps, H., 1972a, p.63; Gravier, G. a. p.159; Gravier, G., 1896b, p.365; Mémoires de la Congrégation de la Mission, 1866, p.32.

3) Documents audio-visuels n°1, B.M-1.A/S-A/mars 82.

4) Documents audio-visuels n°2, B.M-2.B/S-A/mars 82.

5) Bastard, E.J., 1898, p.85; Grandidier, A. et G., 1892, pp.75-76.

6) La grotte de Segeny (de *lakato*=grotte; *Segeny*=nom propre, d'un missionnaire de la fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle). Documents audio-visuels n°1, B.M-2.A/S-A/mars 82.

- Les subfossiles d'Anakao. Ce site consiste en de multiples débris d'oeufs d'*Aepyornis*, localisés de part et d'autre de la pointe d'Anakao. Le niveau en place des fossiles apparaît sous la dune flamandienne, affleurant sur la coupe franche ;

- Nosy Satrana : un site à subfossiles et un site d'habitat. Les débris de coquilles d'*Aepyornis* apparaissent, sur les côtes, sous la dune flamandienne. Vers l'intérieur, ce niveau se retrouve, à environ 1 m au dessous du niveau de surface actuel, sur la paroi d'un puits creusé par les constructeurs de tombeaux du XX<sup>e</sup> siècle. En outre, des concentrations importantes de tessons de poterie ont été relevées, notamment dans les parties sud et nord-ouest de l'îlot. Enfin, les sources orales mentionnent une installation humaine plus ancienne dans l'îlot, c'est-à-dire bien avant celle d'Anakao.

### 3 - LES SITES SONDÉS

- Les abris sous roche de Saint-Augustin. Il s'agit d'une série de grottes ou d'abris sous roche, qui se situent le long de la falaise marno-calcaire, de part et d'autre du fleuve Onilahy. Après repérage topographique, ces abris sous roche ont fait l'objet de visites et de vérifications systématiques. A part celles baptisées Josépha et le colon, ainsi que deux autres utilisées pour les rituels traditionnels dont la *lakaton'i Segeny*, toutes les grottes ne laissent aucune trace d'activités ou d'occupation humaine;

- Les AUG ou les sites d'habitat de Saint-Augustin. Ce serait d'après les sources orales (7), le premier emplacement de l'implantation humaine à Saint-Augustin et qui serait à l'origine du nom malgache du village, *Anatsono*, bien avant la découverte de la baie de Saint-Augustin par les Portugais au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de 13 concentrations (dénommées AUG I à XIII) de tessons de poterie, de débris de coquillages consommés, d'arêtes et de vertèbres de poissons, de traces de cendre et de fragments de charbon de bois, de perles, etc. La plupart des vestiges de surface se trouvent sur des dunes de sable, ayant probablement été retenues par des troncs ou les racines d'arbre mort, sur chaque site. Des sondages effectués, aucune structure évidente n'est apparue. Des relevés topographiques ont été effectués pour localiser chaque AUG sur carte ;

- Les sites SAR ou sites d'habitat de Sarodrano. Nous en avons dénombré 15 (SAR I à XV) lors de nos premiers travaux, en 1982. En surface, ils sont identiques aux sites AUG de Saint-Augustin, avec des dunes ou monticules de sable, retenus certainement par les vestiges : tronc d'arbre ou racines, tessons de poterie, débris de coquillages, os de poissons, etc. Des relevés topographiques ont aussi été effectués pour localiser les sites ainsi dénombrés. SAR I a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1982 et SAR III, d'une fouille systématique en 1984. (Cf. article Sarodrano)

### 4 - LES SITES RECONNUS

- Le "port" de la baie de Saint-Augustin, qui est toujours utilisé par les Malgaches actuellement. Ce point de relâche, depuis sa découverte par les étrangers vers la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, a été utilisé simultanément par différents pays. Il doit encore garder les vestiges de ce passé, étant donné les différents naufrages qui s'y sont produits, mentionnés par les documents écrits (8).

7) Documents audio-visuels n° 2, B.M-2.B/S-A/mars 82.

8) Décar, R., 1937, p. 69; Deschamps, H., 1972b, p. 56, p. 132.

## 5 - LES SITES CLASSÉS

- La "piscine" de Sarodrano. Les documents écrits parlent d'une grotte de sacrifices humains (9). Elle est supposée renfermer encore les restes des ossements. Et d'après les sources orales, ces restes humains appartiendraient à la première population de la région. Elle est considérée, encore actuellement, comme un lieu sacré qui garde les vestiges du passé. Il s'agit d'une cavité naturelle de résurgence où, l'eau, lorsqu'elle atteint un certain niveau, se déverse dans la mer. Elle est assez large et comporte des galeries souterraines ;

- L'inscription de Soalara. Elle a fait l'objet de plusieurs articles (10), évoquant essentiellement le passage d'un marchand (ou d'un pirate) anglais dans la région, vers la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (1630 ?). Il s'y était établi, en s'intégrant - notamment par des alliances matrimoniales - à la population autochtone. L'inscription, à la peinture rouge sur un grand rocher isolé au pied de la falaise de Soalara, se trouve à 300 m de l'aiguade de l'époque.

## 6 - LES SITES FOUILLÉS

### Sarodrano :

La prospection systématique de la presqu'île de Sarodrano est due, en particulier, par la découverte des nombreux sites (SAR) déjà évoqués, et non mentionnés par P. VERIN. Les 3 sites étudiés par ce dernier ont été datés au Radio carbone :  $160 \pm 80$  BP (Gak 926) et  $568 \pm 80$  BP (Gak 1057) pour le premier;  $243 \pm 80$  BP (GAK 927) pour le second et  $1493 \pm 90$  BP (Gak 928) pour le troisième.

Menacé par les grandes marées, notre site SAR I a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1982. Outre les vestiges de surface caractéristiques de tous les SAR, une importante couche de charbons de bois et de cendre, des fragments de pierres de foyer rougis par le feu et de galets ayant servi de percuteur, ont été relevés.

La datation par thermoluminescence, effectuée sur un échantillon céramique du site, a donné comme époque l'année 1314 ( $\pm 41$  ans  $\pm 62$  ans) (11)

### Sar III :

situé à environ 300 m au nord de SAR I, il a fait l'objet d'une fouille systématique en 1984. L'étude de ce site est présentée à part (12).

### Nosy Ve :

Les documents écrits et les sources orales mentionnent trois installations successives dans l'îlot de Nosy Ve :

- les Hollandais dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, au moment où les Anglais occupaient Soalara;

9) Décar, R. et Faurec, U., 1939, p. 31; Ramilijaona, F.E., 1973, p. 124

10) Décar, R. et Faurec, U., 1939, p. 28; Simyan, J., 1935, pp. 50-51; Vérin, P. et Mantaux, G., Pche 18.

11) Echantillon M2 envoyé au Centre de Recherche Nucléaire de Strasbourg, 1983. Les premiers chiffres entre parenthèses représentent les incertitudes sur la totalité des mesures, des corrections et des estimations, les seconds tiennent compte, en plus de ces incertitudes, de toutes les sources d'erreur de la méthode.

12) Cf. dans le même volume BARRET (J.B.) : Sarodrano.

- les différents commerçants étrangers au XIX<sup>e</sup> siècle;
- les administrateurs coloniaux, au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La prospection systématique de l'île a été effectuée dès 1982 et les fouilles en 1984.

### Josépha, à Saint-Augustin

Le site Josépha fait partie de la série de grottes et d'abris sous roche déjà évoquée, au bas de la falaise karstique de la baie de Saint-Augustin. Les dépôts ossifères apparents sur toute la surface de l'abri, ainsi que les données des sources orales, ont conduit à y entreprendre une fouille méthodique, en 1982.

Il s'agit d'une cavité d'une moyenne de 6 m de côté, et de 1,4 m de hauteur. Une fouille systématique y a donc été procédée, comme sur un site de préhistoire, par décapage horizontal.

## JOSEPHA

### *Le site : Présentation et fouille*

A sa découverte, le site Josépha était difficilement repérable : d'une part, il était masqué par des arbustes, et d'autre part, l'entrée était obturée par un éboulement de terres et de pierres de la partie supérieure de la paroi externe. L'ouverture initiale, au début de nos travaux, ne faisait alors que 70 cm de long et 60 cm de haut. Elle se trouve sur un monticule de cailloux et de terre de déblai, durci par le temps. L'abri est orienté N/S, l'entrée étant au sud. Passé le seuil d'entrée, le plafond s'élève pour atteindre 140 cm à partir du niveau du sol. Latéralement, surtout à l'ouest, la roche du plafond rejoint le sol assez rapidement. Le matériau du plafond est formé par une concrétion marno-calcaire, roche friable d'où, au fil des siècles, de gros blocs se sont détachés, occupant certaines parties du niveau de surface. Ce niveau de surface présente, en outre, un pendage de direction N-E/S-O.

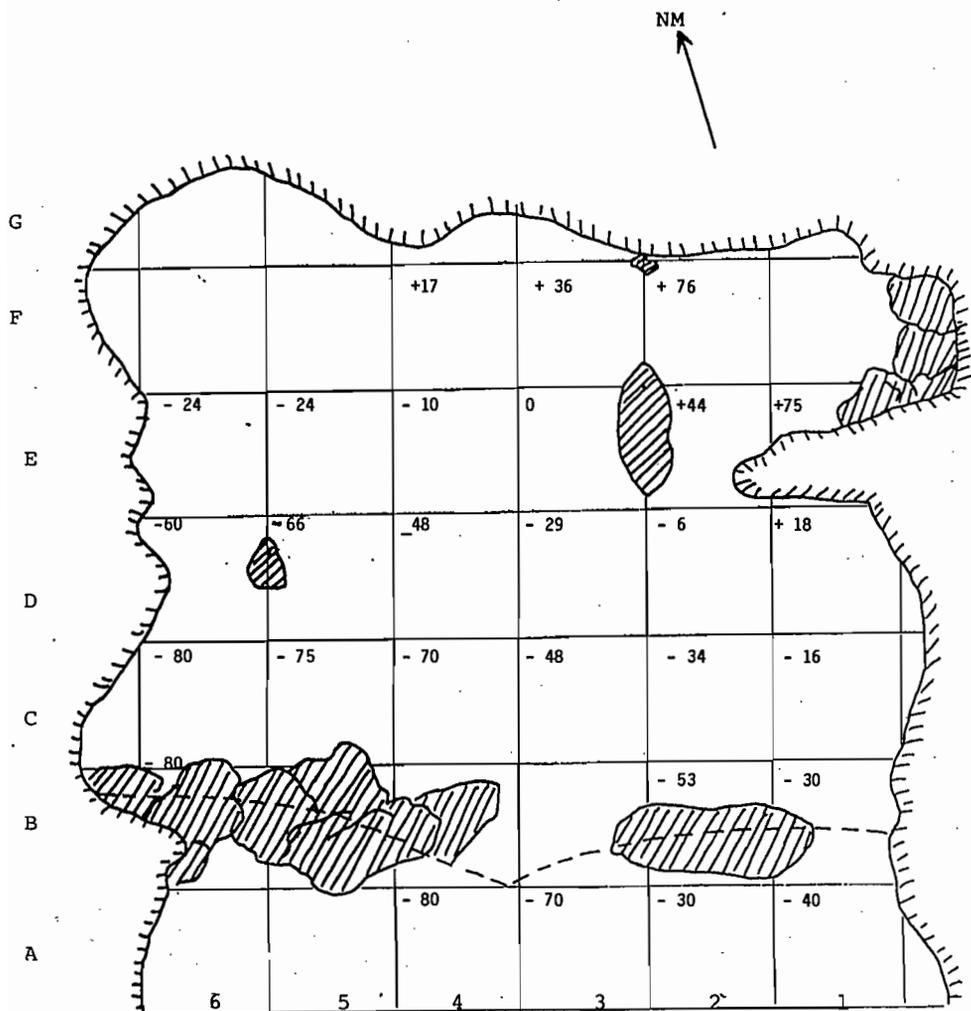
Les ossements éparpillés sur le niveau de surface, en désordre apparent, ainsi que l'ignorance de l'existence même de cette grotte par la majorité de la population de Saint-Augustin, ont particulièrement orienté les enquêtes menées auprès des habitants. Ainsi, trois fonctions, différentes suivant les locuteurs, sont attribuées à Josépha :

- lors d'une épidémie d'une maladie du nom de *tsimandrionaloke* (13) du temps *fahagasy* (14), les premiers morts seraient enterrés convenablement, selon les coutumes. Mais comme la maladie persistait et que le nombre de morts ne cessait de croître, les habitants ne pouvaient plus inhumer leurs morts coutumièrement. Ils auraient alors pris la décision de jeter les cadavres dans la grotte;

13) litt. qui ne passe pas sous l'ombre

14) litt. *faha* = du temps ; *gasy* = malgache. On peut donc avoir deux sens pour la région ; soit, la période d'avant la colonisation, soit une période plus lointaine encore, avant l'arrivée des premiers navigateurs étrangers dans la baie.

# PLAN GENERAL DE LA GROTTTE JOSEPHA



LES CHIFFRES A L'INTERSECTION DES CARRÉS REPRESENTENT LES ALTITUDES DU NIVEAU DE SURFACE PAR RAPPORT AU POINT 0

⊙ POINT 0

- pendant la période de la traite, la population locale allait capturer des esclaves destinés aux navires étrangers, dans l'arrière-pays. Et comme la capture se faisait avant même l'arrivée des navires à ravitailler, les esclaves étaient d'abord gardés dans la grotte, dans des conditions difficiles. Ceux qui arrivaient à survivre jusqu'à l'arrivée des traitants étaient embarqués. Les morts étaient laissés dans la grotte et les esclaves attrapés lors de la capture suivante y étaient emprisonnés jusqu'au prochain embarquement;

- Josépha serait le lieu choisi par excellence par les habitants pour se débarrasser des anciens combattants merina, morts lors de l'insurrection de 1891 de l'expédition du prince Ramahatra dans le Sud.

En outre, Josépha étant la seule grotte de toute la série ainsi "occupée", les enquêtes ont été orientées sur les rites funéraires de la région. La règle y est formelle : on n'enterre pas dans les grottes, sous quelque forme que ce soit.

Ainsi, puisqu'aucune famille ne semble rattachée, de près ou de loin, aux "occupants" de notre site, une fouille systématique y était entreprise, en 1982.

La fouille fine consistait à dégager chaque niveau, par décapage horizontal.

Le niveau de surface n'étant pas recouvert par un sédiment, il s'agit surtout de procéder au relevé et au prélèvement de chaque objet archéologique. Malgré le bouleversement des vestiges, notamment du matériel osseux, les travaux ont été effectués par carré de 1 m de côté.

Le niveau I ou niveau "caché" est tout ce qui a apparu dès le prélèvement de surface. Les vestiges archéologiques étaient donc, soit déjà en surface mais recouverts par les vestiges du niveau supérieur, soit apparus seulement en partie, le reste étant enfoui sous sédiment ou caché sous des blocs de pierre.

Le niveau II était séparé du niveau I par une couche d'une moyenne de 10 cm. de sédiments. Certaines parties de l'abri, où l'accumulation des sédiments est plus importante, se trouvaient à plus de 20 cm du niveau précédent.

La roche en place était atteinte après une profondeur moyenne de 30 cm.

### ***Le matériel recueilli***

**LES OBJETS EN MÉTAL** : sont considérés comme objets métalliques, essentiellement les objets en fer, à l'exclusion des objets de parure en or, argent, cuivre et bronze. Il s'agit, en général, de fragments de fer éparpillés, surtout présents dans les niveaux I et II. Une grande proportion de ces objets de fer sont des fragments de clous, de dimensions variables (90 mm de long, 13 mm de large, en moyenne). Tous les fragments sont rouillés. Certains sont alors difficilement identifiables.

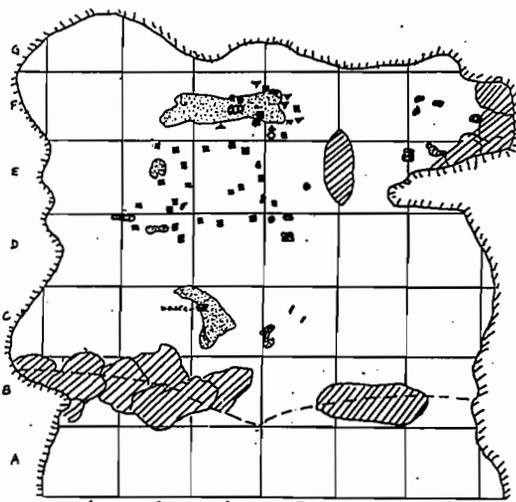
Deux objets cylindriques ont également été recueillis, l'un sur le niveau de surface, et l'autre sur le niveau II; ils ont respectivement :

8,5 et 20 cm de longueur

2,2 et 5,6 cm de diamètre

0,3 et 0,6 cm d'épaisseur.

# JOSEPHA - PLAN DE LOCALISATION



POINT 0

TISSUS

OBJETS EN BRONZE

OBJETS EN OR

PERLES

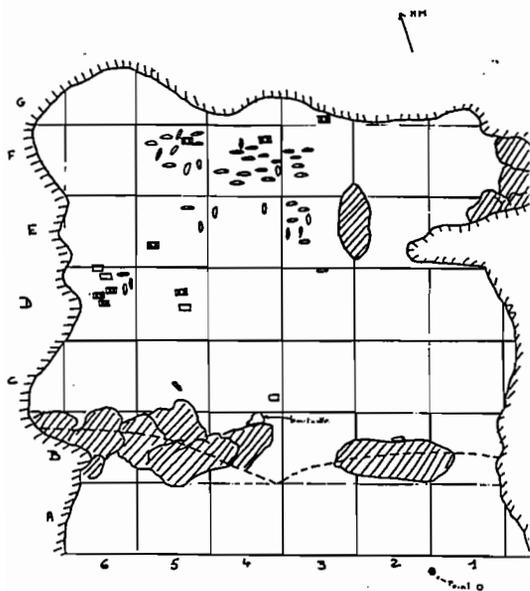
ANNEAUX (CHEVILLE)

OBJETS EN OS

0 40 cm

--- Limite du surplomb

- - - Paroi de la grotte



- Fragments de fer

- Céramique importée

- Céramique locale

Il s'agit probablement de fragments de vieux fusils.

**LES OBJETS DE PARURE** : Il s'agit de tous les objets qui apparaissent comme ayant été des objets de parure, soit dans l'ornement proprement dit, soit dans les décors qu'ils comportent. Nous avons :

**LES TISSUS** : Sept échantillons ont été prélevés dont trois "perlés" et quatre "ordinaires" (sans perles) :

- 2 tissus perlés de type *arindrano*, en mélange de soie et de coton;
- 2 tissus ordinaires, en soie naturelle;
- 1 tissu ordinaire, en mélange de soie et de coton;
- 1 tissu ordinaire du type *arindrano*;
- 1 tissu perlé en mélange de soie et de coton.

Le très mauvais état des lambeaux recueillis n'a pas permis d'avoir les dimensions précises des tissus. Toutefois, un assemblage de ces tissus a été tenté, à partir des lambeaux, des fils et des concentrations de perles. Ces dernières, du type *jjikely*, sont toutes blanches et se trouvent en général aux extrémités, avant les franges.

**LES PERLES** : Elles sont classées en 6 types, suivant la matière, la forme ou la dimension.

- **le type 1** regroupe 3 perles de cornaline oblongue. Elles sont renflées dans leur partie médiane et taillées à 8 facettes longitudinalement. Le conduit intérieur, cylindrique, est foré suivant le plus grand axe. La surface est polie, lisse et brillante. La couleur est "miel roux" clair, avec des zones jaspées de la même couleur mais foncée, et qui n'altèrent pas l'aspect translucide de la perle. Les dimensions sont inégales, variant entre 47 mm et 38 mm pour la longueur; entre 12 mm et 11 mm pour le diamètre maximal, et entre 1,5 mm et 1 mm pour le trou d'enfilage. Ce type est comparable à la *Tsiribihy* de P. PAGES (15) : réservée aux souverains, elle préserve des balles et des coups de sagaie dans les combats;

- **le type 2** représente les perles en cornaline ou en agate, sphériques. Quelques-unes sont sensiblement aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage est circulaire et généralement large. Le conduit intérieur, cylindrique, est rectiligne mais bien raccordé. Ce trou est généralement visible par transparence. Elles sont de 2 couleurs : blanc bleuâtre ou bien roux clair ou foncé, avec parfois des taches noirâtres ou brun foncé. La surface est polie, lisse et brillante. 44 perles de ce type ont été mises au jour dont la plus grande partie sur les niveaux I et II. Les mensurations effectuées sur la totalité de ces perles ont donné une longueur maximum de 11,7 mm, une longueur minimum de 6,8 mm, un diamètre maximum de 12 mm et un diamètre minimum de 7,2 mm. Ce type évoque, du moins pour la forme, la *Tsileondoza* de P. Pagès.

- **le type 3** rassemble les perles longues en pâte de verre non vitrifiée. Elles sont cylindriques et aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage, circulaire, est relativement large. Le conduit intérieur, cylindrique, est rectiligne et bien raccordé. 3 perles de ce

---

15) Pagès, P., 1971, p. 4.



T. 1



T. 5



T. 2



T. 4

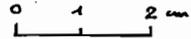


T. 5

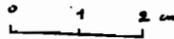


T. 3

*PERLES*



C3-NI-40



C3-NI-41

*DENTS PERCEES*

type ont été découvertes dont 2 jaunes (niveaux I et II) et une bleue (niveau II). Leurs dimensions respectives sont :

- longueur = 15 mm, 18 mm, 10 mm;
- diamètre = 4,5 mm, 5 mm, 4 mm.

Elles évoquent la *Tahonanganala* de P. Pagès : de couleur bleu foncé, elle était portée en forme de collier ou de bracelet avec de la soie non colorée. Le bleu est actuellement introuvable.

- le **type 4** regroupe les perles parallélépipédiques, cubiques ou sensiblement sphériques. Elles sont irrégulières et aplaties aux pôles. La pâte artificielle est non vitrifiée et très légère. De couleur jaunâtre, elles comportent 4 bandes alternantes de couleur verte et rouge, suivant la longueur. La surface est polie, lisse et opaque. Les trous d'enfilage, circulaires, sont généralement élargis, probablement par l'usure intérieur du conduit. Elles sont au nombre de 76 (niveaux I et II) dont les dimensions sont échelonnées entre :

Longueur maximum = 7,4 mm      Diamètre max = 8,2 mm  
Longueur minimum = 4,3 mm      Diamètre min = 5,3 mm

Elles évoquent les perles nommées *vakan-tody* par P. Pagès.

- le **type 5** regroupe différentes catégories de modèles, de couleurs et même de matières, bien qu'il s'agisse en général de "verre". Les pâtes sont soit opaques, soit vitrifiées ou partiellement vitrifiées, soit translucides ou transparentes. Les perles de ce type sont en général grossièrement sphériques. Quelques-unes sont très aplaties aux pôles. Une première catégorie, constituée de 8 perles, évoque le *Tongarivo* de P. Pagès. De couleur bleu outre-mer, de forme ronde, elle porte des raies blanches longitudinales. Le trou d'enfilage, circulaire, est large. Le conduit intérieur est rectiligne. La surface est polie, lisse et brillante. La longueur moyenne est de 6 mm et le diamètre moyen de 7,5 mm. Une deuxième catégorie représente 2 perles sphériques, mais aplaties aux pôles. Elles sont en pâte de verre opaque, de couleur rouge brique. Trois bandes blanches, placées longitudinalement sont traversées en leur milieu par des raies noires beaucoup plus minces. En outre, au niveau des trous d'enfilage, la perle comporte une zone de couleur noire. Ce trou d'enfilage, large, a une forme circulaire régulière. La surface est polie et lisse. Elles ont respectivement 8 mm et 7 mm de long et 9 mm de diamètre. La dernière catégorie rassemble 4 perles en pâte de verre opaque de couleur verte. Elles sont subsphériques et aplaties aux pôles. Le trou d'enfilage est circulaire. Leurs dimensions varient entre :

Longueur : 5 à 6 mm  
Diamètre : 6 à 7,5 mm

- le **type 6** est l'ensemble des milliers de très petites perles du genre *jijikely* actuel. Ces perles sont soit cylindriques soit sensiblement sphériques, soit encore annulaires. Le trou d'enfilage est circulaire, plus ou moins large selon la couleur. Le conduit intérieur est rectiligne. Elles sont en pâte de verre coloré :

- vert pâle,
- jaune pâle,
- bleu outre-mer,
- blanc,
- rouge brique, rouge de terre à poterie.

Celles qui sont colorées en vert, jaune et rouge ont un aspect mat et opaque tandis que la plupart des perles bleues et blanches ont une surface brillante.

Les perles regroupées dans ce type 6 sont celles trouvées isolées c'est-à-dire non rattachées à des tissus. Elles ont probablement été portées sous forme de collier ou de bracelet (Cf. tableau de l'échelle des dimensions par couleur)

**LES BIJOUX** : Les objets de parure qui paraissent appartenir à une même matière ont été étudiés ensemble:

- en or : - une alliance décorée dont le motif, une frise en zig-zag, est gravé sur la tranche extérieure de l'anneau. Elle mesure 16,3 mm de diamètre intérieur, 1,7 mm d'épaisseur et 2,7 mm de hauteur;

- une perle filigranée, avec motif. La partie médiane, de forme ronde, comporte 6 facettes longitudinales, symétriques et de dimensions égales. Les deux extrémités sont allongées et forment la partie ornée du bijou. Le trou d'enfilage, circulaire, est relativement large (4 mm de diamètre). Le conduit intérieur est foré suivant le plus grand axe. Elle a une longueur de 21 mm et un diamètre de 13 mm dans sa partie médiane.

- en matière osseuse : - 2 canines de carnivore. La première a une longueur de 31 mm et un diamètre d'environ 21 mm, pris dans sa partie médiane. Elle comporte des motifs incisés sur les deux faces. Le trou de suspension, circulaire, est sur la racine de la canine. Il est relativement large mais dissymétrique des deux côtés;

- un fragment de nacre en forme de rectangle (L = 53 mm; l = 20 mm; épaisseur = 1,5 mm). Il y a des traces de cassure de l'objet sur l'une des largeurs. La face externe présente des traces de grattage. Il est légèrement tordu dans le sens de la longueur.

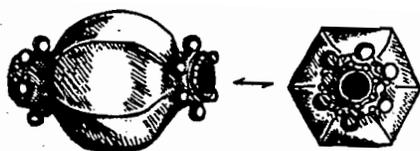
- en argent, un petit anneau du type alliance. Sur la face externe, légèrement convexe, figurent de petites incisions formant un engrenage cylindrique. Son diamètre intérieur est de 15 mm, son épaisseur 2 mm et son hauteur 3 mm.

- les objets de cuivre et de bronze : - une série de quatre anneaux. Il s'agit de bracelets massifs, sans décor, de forme simple. Sur chaque anneau, les extrémités ne sont pas soudées mais parfaitement jointives. Ils ne présentent aucun motif décoratif. Ils ont respectivement comme diamètre intérieur 77,5 mm, 70,5 mm, 72 mm et 63,5 mm, et comme diamètre de la section 10,5 mm, 10,5 mm, 11 mm et 9,5 mm;

- une série de 7 objets décorés et ayant chacun une forme précise (Cf. planches). Il s'agit d'éléments décoratifs ou d'assemblage d'une sorte de coffret en matière périssable.

**LA CÉRAMIQUE** : Le matériel céramique est très peu représenté sur notre site. Les 26 tessons recueillis au total appartiennent essentiellement à 4 séries :

- la première série est composée de 10 tessons ainsi que des débris d'émail de céramique importée. Elle est caractérisée par une pâte très molle. Le vernis ne

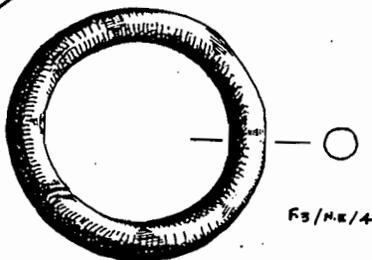


Fs. N. II . bt 9

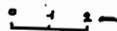
BIJOUX EN OR



F4 - NII - bt 7



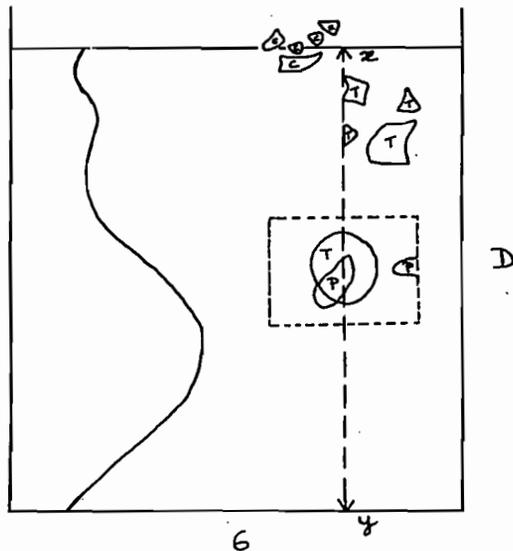
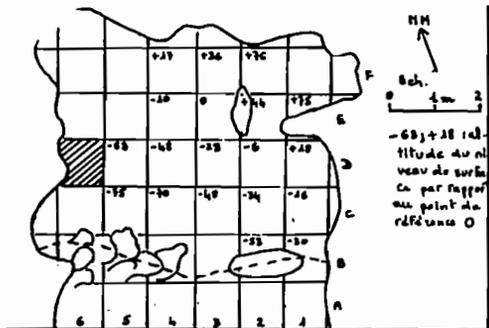
Fs / NII / 4



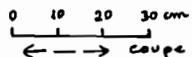
OBJETS DE BRONZE

7





Echelle:



C : tessons de céramique importée

T : Tessons de poterie locale

P : lieu de prélèvement

[---] surface très sombre



JOSEPHA - PLAN GENERAL ET LIEUX DE PRELEVEMENT SUR LE CARRE D. 6

tient pas. Ce serait une imitation du bleu et blanc chinois. L'ensemble représente une céramique "ouverte" à fond plat. Le profil est caréné "primaire", et la forme, large ou plate. Elle est de la famille des plats ou assiettes;

- la deuxième série est composée de 3 tessons de poterie locale dont la pâte céramique est constituée d'une argile grossière et de minéraux non argileux (quartz et feldspath) de grosse taille et à arêtes vives. Il s'agit d'une poterie non tournée. Sa couleur très noire en surface et à l'intérieur, ainsi que son aspect poreux et friable impliquent une cuisson réductrice, hors four. C'est un récipient en forme dealebasse, avec col, non favorable à la consommation des aliments solides ou liquides mais destiné plutôt à leur conservation. Il ne comporte ni élément de préhension, ni motif décoratif. Quelques couches de suie sur la face externe atteste son usage sur le feu;

- la troisième série est composée de 7 tessons (dont 5 sont des bords), graphités et décorés. C'est une "céramique dure de couleur grise, constituée d'une argile gris-noirâtre peu calcaire et contenant très peu d'éléments magnétiques"(16). Le modelage a été réalisé avec un plus grand soin. La cuisson et la post-cuisson sont réductrices, dans un trou ou une fosse, et à température modérée (autour de 500°C). Avec son ouverture rétrécie, la poterie convient à la conservation et/ou aux réserves des aliments solides ou liquides. Elle ne possède pas d'élément de préhension. Les décors, incisés, au niveau de l'épaule, représentent un motif géométrique assez complexe: de petits tirets irréguliers, verticaux et obliques, bordés de part et d'autre d'un trait également incisé et formant ainsi une sorte de ceinture entourant l'épaule de la poterie. La datation par la thermoluminescence a donné comme époque, l'année 1747 plus ou moins 19 plus ou moins 23.

- la dernière série est composée de 4 tessons d'une "céramique friable, constituée d'une argile de couleur noire, peu calcaire, peu magnétique" (17). Elle a été façonnée à la main. La cuisson réductrice et la post-cuisson réductrice sont aussi utilisées. Aucune mesure n'a pu être prise, pouvant renseigner sur la forme et les dimensions de la poterie. Toutefois, elle a dû servir sur le feu puisque des traces de suie sont encore visibles sur la face externe. Il n'y a ni élément de préhension ni motif décoratif. La datation par la TL a donné l'année 1630 plus ou moins 18 plus ou moins 26.

**LE MATÉRIEL OSSEUX** : Il s'agit uniquement d'ossements humains. Sur le niveau de surface, ils sont très éparpillés. La plupart semblent avoir été déplacées, probablement par glissement. Outre ce grand bouleversement, un seul crâne a été découvert. Toutefois, la découverte de quelques parties en connexion sur les niveaux I et II, ainsi que les examens ostéologiques effectués sur chaque vestige ont permis de tenter une reconstitution et un début de détermination.

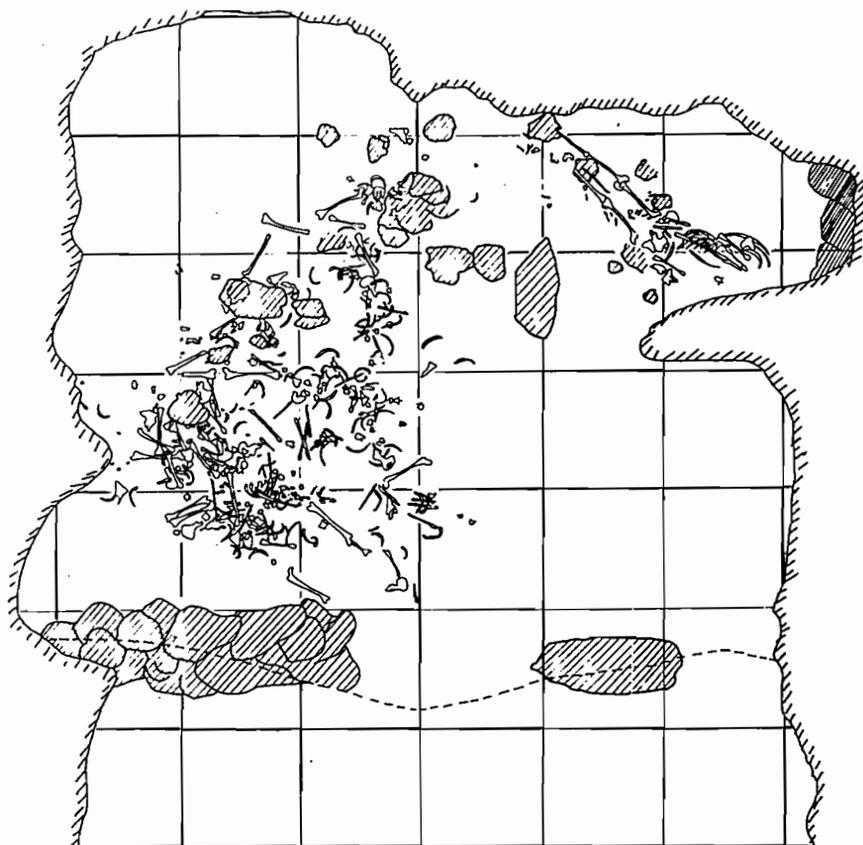
Ainsi, sept individus adultes - entre 30 et 60 ans - ont été inhumés dans l'abri, dont trois hommes (les sujets n° 1, 2 et 4), trois femmes (les sujets n° 3, 6 et 7) et un indéterminé (sujet n° 5). Les hommes ont une taille moyenne de 1,68 m et les femmes de 1,63 m.

---

16) Echantillon M3 envoyé au Centre de Recherche Nucléaire de Strasbourg, 1983.

17) Echantillon M1, idem.

# REPARTITION DU MATERIEL OSSEUX DU NIVEAU DE SURFACE



A part le crâne, toutes les parties du squelette, de chaque individu, ont été prélevées. La plupart sont encore en bon état. Quelques cas particuliers :

- le fémur gauche du sujet n° 1 porte les traces de la maladie osseuse de Paget ;

- l'humérus droit du sujet n° 2 présente une protubérance au niveau de l'attache du deltoïde, due probablement à une fracture antérieure;

- le sternum des sujets n° 1, 2 et 4, donc de tous les hommes, a subi sur l'individu vivant une perforation intentionnelle dans la partie médiane et au niveau de l'articulation avec la troisième côte. Cette perforation, sur le vivant, n'a pas entraîné la mort puisqu'une production d'os s'était produite postérieurement à la perforation. Sur celui du sujet n° 1, cette production d'os a presque rebouché le trou. Ce qui a dû demander de nombreuses années avant la mort de l'individu.

### ***Essai d'interprétation***

#### ***L'OCCUPATION DE LA GROTTTE :***

Josépha n'est pas un site d'habitat (il y a très peu de véritable industrie; pas de foyer; pas de débris de cuisine; etc) ; ce n'est pas non plus un ossuaire (présence de plusieurs parties des squelettes en connexion; présence de vestiges autres que les ossements et dont certains encore en place; etc); l'hypothèse d'un lieu d'inhumation paraît, en conséquence, la plus probable.

Josépha est donc une grotte de sépulture collective. Les modes d'inhumation sont représentés par le sujet n° 6 pour le premier niveau, et par le sujet n° 2 pour le niveau II.

- Le sujet n° 6 avait comme position le décubitus dorsal étendu, les bras allongés le long du corps et les mains parallèles aux cuisses. Le corps était orienté nord-ouest/sud-est, la tête étant au sud-est. En outre, celle-ci était tournée vers le nord-est. Il s'agit d'une inhumation primaire et définitive. Le décharnement a eu lieu sur place.

Le corps a été enveloppé, tête comprise, dans deux tissus différents. Ces "enveloppes" étaient plus résistantes et ont duré plus longtemps que les parties molles du sujet. Il n'y avait pas de cercueil. Le sujet n'était pas accompagné par d'autres objets. Toutefois, il s'agit d'une inhumation volontaire.

- Le sujet n° 2 avait aussi un décubitus dorsal étendu. Le corps était de direction est/ouest, la tête étant à l'est. L'inhumation primaire et définitive y est aussi confirmée. Il en est de même de son caractère volontaire. Le corps a été enveloppé dans un grand tissu résistant, probablement de la tête aux pieds. Il n'y avait pas non plus de cercueil, mais le corps a été déposé sur du matériel périssable - probablement un fragment de navire naufragé, attesté par la présence des fragments de gros clous éparpillés tout le long du corps, sous le tissu, et ayant donc pu servir de fixation.

En outre, le sujet n° 2 a été retrouvé avec des objets de parure en place et d'autre mobilier funéraire :

- la poterie locale de notre deuxième série. Cette "marmite" a été déposée un peu en retrait du corps, au niveau du coude droit;
- la série de sept objets importés en cuivre, placée hors de l'enveloppe mortuaire, au niveau de la tête, sur le côté droit;
- trois des anneaux en bronze, au poignet droit de l'individu;
- la bague en or, portée à l'un des doigts de la main gauche;
- des dizaines de perles représentant les 6 types, portées sous différentes formes :
  - au poignet droit, des bracelets de perles constituées par une cinquantaine de perles du type 4, une dizaine de perles du type 5 et des dizaines du type 6;
  - un collier de perles constituées par une cinquantaine de perles du type 2, quatre du type 5, deux du type 1, des dizaines du type 6 et une trentaine du type 4;
  - enfin, d'autres objets ont assurément appartenu au sujet n° 2, bien que n'ayant pas été trouvés en place. L'hypothèse que ces objets aient été, lors de l'inhumation, déposés dans un coffret en matière périssable (en bois ?) est confirmée par les emplacements où nous les avons découverts, la forme des objets et le pendage de la grotte. C'est le cas pour :

- Les 2 fragments de vieux fusil;
- La bague en argent;
- Le 4<sup>e</sup> anneau en bronze;
- La perle en or filigranée;
- La 3<sup>e</sup> perle en cornaline du type 1.

Seul un glissement du "coffret" vers leurs lieux de prélèvement respectifs est possible. Dans ce cas, ce bouleversement a eu lieu après détérioration complète du coffret, qui s'est effectuée bien après le remaniement du squelette.

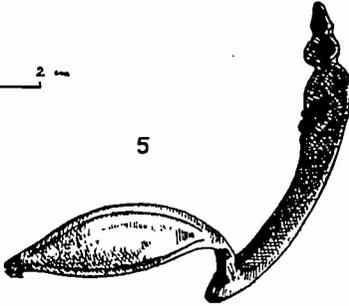
Les modes d'inhumation des autres sujets n'a pas pu être déterminé à cause du grand bouleversement subi par les squelettes. Ce bouleversement des squelettes peut s'expliquer par le caractère collectif de la sépulture : des inhumations successives ont été pratiquées et chaque introduction de nouveaux corps est accompagnée d'un dérangement des squelettes déjà en place. D'autant que la grotte présentant un pendage de direction nord-est/sud-ouest, l'accumulation s'est faite surtout vers le sud-ouest, sans disposition particulière de nature anthropique.

Josépha est un lieu d'inhumation collective, et primaire. Malgré l'absence de tous les crânes (sauf pour le sujet n° 6), il n'y a pas eu non plus de pratique particulière. Cette disparition n'a pu se faire qu'après décharnement, ou beaucoup plus tard. En effet, les vertèbres cervicales ne portent pas les traces d'un détachement violent de la tête, elles se présentent normalement c'est-à-dire qu'il y a eu détachement après disparition naturelle des chairs. Et plusieurs dents ont été trouvées, isolées, très éparpillées sur tout le site.

1



5



3



4



2



Vue de dessous



Vue de profil



Vue d- dessus

*DIVERS OBJETS  
RECUEILLIS  
DANS LA FOUILLE  
(cf texte)*

6



Vue de profil



Vue de dessus



Vue de dessous

L'usage de linceul n'a pas de signification sexuelle : il est utilisé indifféremment pour les hommes comme pour les femmes.

### LES "OCCUPANTS" DU SITE :

Les anomalies artificielles laissent sur les os, des traces qui sont très importantes puisqu'elles permettent de connaître les pratiques traditionnelles. Les déformations intentionnelles ont des significations et des buts différents, suivant les parties du corps choisies. C'est ainsi que les sternums de tous les hommes ont fait l'objet d'une étude particulière; Ils ont, du vivant de l'individu été percés d'un trou. Pour l'explication du processus de cicatrisation, on a deux faits essentiels :

- d'une part, il est possible de percer un sternum car c'est un os plat qui n'est pas innervé. Mais il exige l'utilisation d'un instrument très dur - sûrement métallique - et d'une dimension assez importante (environ 10 mm, qui est aussi le diamètre initial des orifices). L'opération nécessite une technique de précision rigoureuse car la moindre erreur peut entraîner l'atteinte du cœur (l'artère aorte étant tout de suite derrière, en profondeur);

- d'autre part, pour éviter la fermeture osseuse, il a fallu l'utilisation d'un deuxième objet que l'on a pu garder en permanence. Cet objet est certainement plus petit que l'instrument de perforation et peut aussi être moins dur, voire en matière périssable.

Par conséquent, on peut expliquer ce phénomène de "sternum percé" par l'étude de certains rites des sociétés de cette époque. Cette étude est déterminée essentiellement par 4 faits:

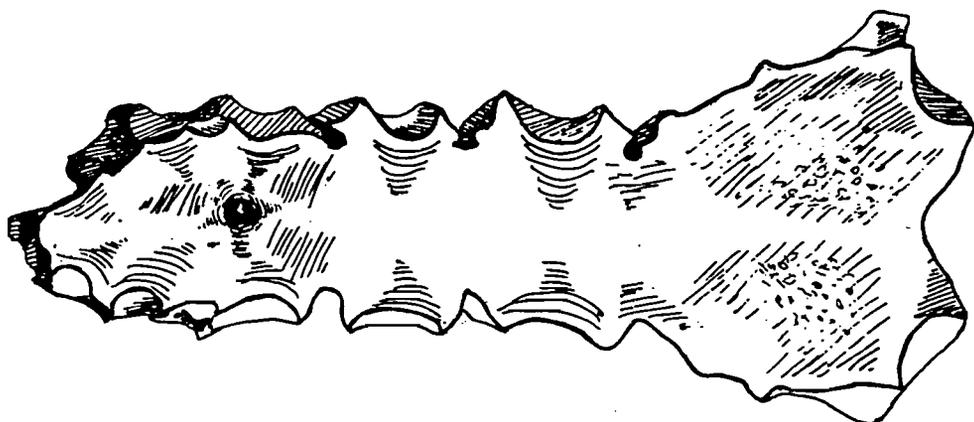
- 1) - l'emplacement du trou, au même niveau, chez tous les sujets concernés et uniquement sur les hommes;
- 2) - la précision de l'opération qui suppose l'existence de spécialiste en la matière, et traduisant ainsi le caractère courant de cette pratique;
- 3) - la souffrance extrême qu'ont dû subir ces individus, du moins dans les premiers temps de la perforation;
- 4) - le port d'un objet dans cet orifice intentionnel pendant une durée assez longue, voire en permanence jusqu'à la mort de l'individu.

L'hypothèse d'un rite d'initiation concernant une certaine catégorie d'hommes est alors émise : la perforation du sternum, chez l'adulte, est la marque d'un passage à une catégorie sociale particulière. Cette épreuve est caractérisée par la douleur physique intense, et matérialisée par un signe extérieur, l'objet gardé qui évite la fermeture du trou par ossification.

Dans tous les cas, le choix du sternum, favorisé par sa position centrale et bien exposée, permet de penser à la volonté de laisser une marque extérieure bien visible (objet ou cicatrice) distinguant l'individu.

A ces traces matérielles laissées sur les squelettes s'ajoutent les objets qui les ont accompagnés. En considérant que le mobilier funéraire est pris parmi les objets ayant appartenu à l'individu mort, la présence de ces objets est une source,

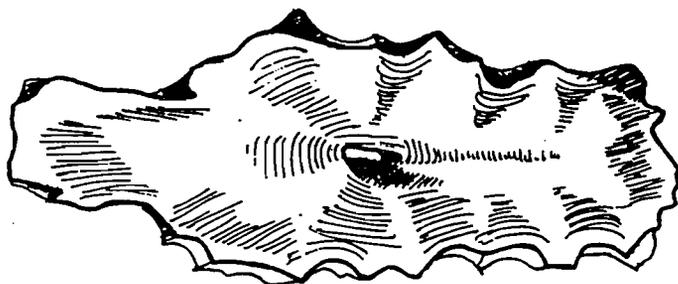
JOS /E3/3



JOS |D4|62



JOS |C5|39



*STERNUMS MASCULINS PERCÉS*

sinon d'établissement, du moins d'acquisition, donc d'une relation avec les habitants de la région à cette époque.

- d'une part, il y a le matériel céramique de Josépha, qui est de fabrication locale. Les potières actuelles de Saint-Augustin s'approvisionnent en argile dans la région même;

- d'autre part, il y a aussi les objets importés. Ces produits supposent, quelle que soit la nature de leur acquisition, un contact plus ou moins direct avec les navigateurs étrangers fréquentant la baie dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit surtout d'échanges entre des produits étrangers et des produits locaux. En particulier, des perles et du cuivre (sous forme de bracelets ou d'anneaux ou seulement des fils de cuivre) étaient échangés contre des boeufs, des moutons ou des chèvres.

Ce qui soulève 2 idées essentielles :

- un établissement plus ou moins permanent ou une fréquentation plus ou moins régulière de Saint-Augustin;

- la possession d'un troupeau plus ou moins important, qui signifie aussi l'appartenance sinon à un rang social, du moins à un niveau de vie élevé.

Enfin, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle c'est-à-dire pendant la période d'avant la colonisation, le port de l'or était uniquement réservé aux chefs locaux. C'était un des signes extérieurs auxquels on pouvait les reconnaître et ainsi, les distinguer des autres. Après, à partir de la colonisation, les moeurs se sont transformés. Et ceux qui avaient les moyens de s'en procurer en portaient aussi. Mais de tout temps, on n'enterre jamais avec des objets en or, quels qu'ils soient.

## CONCLUSION

Josépha est une grotte de sépulture collective où l'enterrement se faisait par étapes successives s'échelonnant sur un siècle. Cette différence d'un siècle, fournie par les datations des deux niveaux archéologiques, caractérise avec l'étude des rites funéraires, les deux modes d'inhumation observés : le premier, plus récent, sans mobilier funéraire et le second avec des objets. Le deuxième cas peut être généralisé pour les autres sujets, du moins à tous les hommes liés entre eux par le phénomène du "sternum percé". Certains d'entre eux donc, appartiennent à une catégorie socio-économique particulière, d'un niveau de vie relativement élevé.

Alors pourquoi les avoir inhumés dans une grotte contrairement à la coutume de la région ? Car la règle est formelle : on n'enterre pas dans une grotte, quel que soit le niveau de vie, quelle que soit l'appartenance sociale. C'est un fait qui n'est même pas concevable. Le tabou dans ce cas-ci, a un caractère méprisable, avilissant. Ce qui explique d'ailleurs l'étonnement presque général des habitants de Saint-Augustin, quand ils ont appris que Josépha recelait des squelettes humains déposés intentionnellement, inhumés de façon traditionnelle. Les différentes versions des données orales font penser à une idée de groupe extérieur venu s'installer à Saint-Augustin, antérieurement aux époques mentionnées. Ce groupe se

serait établi avec ses coutumes propres, soit en s'imposant à la population en place, soit en s'isolant et en menant donc une vie à part. Cet établissement se serait fait pendant les premières fréquentations étrangères dans la baie, ou même avant, et serait facilité par une puissance économique.

Cette idée de groupe extérieur peut d'ailleurs être renforcée par les autres données acquises et qui ne sont pas conformes aux coutumes de la région :

- l'enterrement dans une grotte;
- l'inexistence de cercueil;
- la présence de certains objets et en particulier, ceux en or;
- le phénomène du sternum percé chez les hommes.

Quoi qu'il en soit, Josépha doit d'abord être placée dans son cadre général : la baie de Saint-Augustin. La première occupation du site, l'année 1630 plus ou moins 18 plus ou moins 26, correspond à la période de fréquentation massive et régulière des différents navigateurs étrangers. Mais il ne peut s'agir du "Cimetière des Français" puisque les documents écrits parlent, entre autres, de plusieurs dizaines de morts et particulièrement des hommes.

Puisque Josépha est un lieu d'inhumation, il faudra probablement le lier aux sites d'habitat.

- d'une part, il y a la première période d'installation des Anglais dans le fort de Soalara, et le passage de l'Anglais (mentionné sur l'inscription), toujours à Soalara, qui se situent à la même époque;

- d'autre part, les SAR et les AUG, reliés entre eux par des sentiers séculaires, sites d'habitat occupés bien avant l'arrivée des navigateurs étrangers, sont mieux situés, dans l'espace, pour une éventuelle occupation du site. D'ailleurs, un autre sentier séculaire relie Josépha des AUG et ensuite des SAR.

Une étude systématique de tous ces sites est donc envisagée, en parallèle avec l'histoire du peuplement de la région

Ramiandrisoa C. (1991)

La baie de Saint-Augustin

In : Emphoux Jean-Pierre (ed.), Ramiandrisoa C. (ed.)

Archéologie du Sud Malgache

Antananarivo : ORSTOM ; MRSTD, (4), P. 7-30 (Aombe ; 4)